



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 20 octobre 2015

Ouverture de la séance à 19 heures 30

Lecture des délibérations du dernier conseil municipal

Tous les membres présents, sauf : Isabelle LALAOUI excusée

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Remerciements de GUY EMMONOT adressés à la Municipalité pour l'achat de son 6^{ième} livre sur l'histoire de Mathay.

1° **FINANCES :**

- **Situation Financière :** A ce jour, le solde des comptes communaux s'élève à 345 000 € suite à l'encaissement de l'emprunt de 200 000 € en date du 25 août. Le CCAS affiche un solde positif de 14 500 €.
- **DM3 :** Décision modificative N°3 concernant le budget général avec des inscriptions de 206 000€ supplémentaires en dépenses comme en recettes, pour couvrir l'achat du camion (131 000 €), la réalisation du nouveau plateau de jeux devant la mairie (25 000 €), et les frais d'étude des quatre zones AU concernant le futur développement du village (15 000 €) et une opération d'ordre entre section de 35 000 €.

Les recettes sont assurées par la mise en place d'un emprunt (136 000 €), une cession de terrain (25 000 €), un complément de versement de taxe additionnelle (10 000 €) et le virement à la section d'investissement (35 000 €)

- Renouvellement d'une ligne de trésorerie annuelle de 300 000 € avec la Caisse d'Epargne, avec prise d'effet au 1^{er} décembre 2015.
- Participation aux frais d'entretien du logement communal EST de la mairie à hauteur de 111.60 €.
- Augmentation des tarifs communaux :

Local de distillation, droit de stationnement pour vente régulière ou occasionnelle	+ 0.12 %
Tarifs concessions cimetièrre et columbarium	inchangé
Location local infirmier et loyers appartements communaux	+ 0.12 %
Vaisselle salle polyvalente	+ 0.5%
Convention location Alliance Connectic	+ 0.62 %

- Subventions 2016 pour voyages scolaires : 50 € / enfant

- **Travaux RD 437 (Rue du Pont)** : La municipalité a donné son aval à la réhabilitation de la Rue du Pont sur 1 200 mètres environ. (Du pont de Mandeuire à son intersection avec la rue de la Roche) : **Seul grand chantier du mandat !**

Le Maire a précisé que ces travaux :

- ont fait l'objet de réflexions partagées pendant 6 mois, avec les différents organismes (Conseil départemental, PMA, Gendarmerie, Vélo Cité, Keolis, APF, BEJ, et commission communale des travaux) :
- consisteront à :
 - Calibrage de la voirie à 6.20 mètres (6.50 mètres dans les virages)
 - Création de trottoirs bilatéraux ou unilatéraux en fonction de l'emprise disponible, aux normes PMR
 - Création de pistes ou de bandes cyclables bilatérales sur la totalité du linéaire
 - Mise en place de 6 quais bus normalisés PMA
 - Récupération des eaux pluviales pour évacuation dans canal existant ou infiltration dans puits perdus
 - Aménagements paysagers pour marquer l'entrée de ville
- représentent une enveloppe de dépenses TTC de 849 000 € pour l'enfouissement de réseau secs et de 1 475 000 € pour les travaux de voirie.
- Seront couverts par des recettes attendues à hauteur de 60% : **Soit 1 400 000 €**
 - Syded : 336 060 €
 - Opérateur télécom : 18 500 €
 - Département :
 - OPSA : 488 000 € + bonification attendue
 - Trottoirs : 57 000 €
 - Pistes cyclables : en attente
 - PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) : 300 000 €
 - FCTVA : 200 000 €

Les délibérations relatives aux demandes de subventions adressées au Département, au Syded et à PMA ont reçu un avis favorable de tous les élus présents, y compris des deux élus de l'opposition, auxquels il a été rappelé que ces choix ne pourraient être accompagnés que par un vote favorable lors du budget primitif 2016 !

- **Etude d'aménagement urbain en secteur AU** : La proposition d'étude portant sur 3 secteurs AU d'aménagement urbain demandée au cabinet « Tracer la Ville », consultant en urbanisme, a été complétée par un quatrième secteur, celui en face de la salle polyvalente pour une somme finale voisine de 15 000 € TTC, en vue de préparer le développement futur du village, avec une vision plus neutre et plus professionnelle.

2° TRAVAUX ET ACHATS :

- Feu vert à l'acquisition d'un terrain situé dans le périmètre d'extension de la zone socio sportive pour la somme de 7500 €
- Plateaux rue Saint Paul : Réalisation terminée avec peinture à venir pour solder le chantier
- Clotûre terrain BOUCHOT : Devant être intégré au domaine scolaire, il va être cloturé par l'entreprise TECHNO-VERT
- Réfection prise d'eau décanteur rue de la Gare : Après découverte et curage de l'ancien ouvrage, une dalle de protection a été coulée sur place avec pose d'un regard de visite. A

l'occasion de ces travaux, l'ancienne conduite d'eau potable en argile, desservant le village a été retrouvée.

- Aire de jeux : Afin de faciliter l'installation du Docteur MACHEREL sur le secteur sud-ouest de la place de la mairie, l'aire de jeux a été démontée. Elle sera réinstallée sur la partie nord-est, dans les prochains mois. Une rénovation de l'aire « pétanque » est aussi prévue, avec possibilité d'éclairage ;
- Protection incendie de l'éperon : Différée en 2016 pour problèmes fonciers à régler au préalable à cette installation.
- Vidéo-protection : La mise en place des deux premières caméras se fera en novembre, avec mise en place des installations de réception et de traitement en mairie. Les deux dernières caméras nécessiteront la mise en place de deux nouveaux supports, compte tenu de l'enfouissement des réseaux prévu rue du Pont.

3° JEUNESSE / SCOLAIRE / PERISCOLAIRE

- **Accueils Périscolaires:** Les vacances de Toussaint débutent avec de nombreuses inscriptions d'adolescents conduisant les Francas à renforcer leur encadrement avec 1 animateur supplémentaire. Quant au centre de loisirs, il connaît des difficultés de recrutement d'animateurs pour cette période : difficultés générales constatées sur tous les centres de loisirs.
- **Table ronde des élus :** Elle a été organisée par le Collectif Petite Enfance (CAF) avec comme thème, la politique éducative locale en faveur de l'enfance.
 - Constat : De nombreux enfants sont accueillis ou scolarisés dans une autre commune que la commune de résidence pour des questions d'accueil insuffisant ou non adapté.
 - Nécessité de coordonner les différents accueils.
 - Schéma départemental de la petite enfance pour harmoniser les accueils sur le territoire géographique.
 - Professionnaliser les accueils pour apporter un plus aux enfants.
- **Apprentissage de la natation :** 200 € sont alloués à la commune par le Département au titre des transports.

4° FORETS :

- **Etat d'assiette :** La municipalité a arrêté l'état d'assiette proposé par l'ONF pour 2016, avec les parcelles qui seront dédiées aux
 - ventes affouagères : 25, 29, et 18.
 - vente sur pied à la mesure: 44b, 45b, et 47
 - vente en bloc et sur pied : 22, 41a, 41b, 42a, et 42b
- **Programme de travaux 2016 :** Il sera proposé aux élus le 17 novembre

5° ANIMATION CULTURE :

- **ANIMATION :**
 - Concert gospel samedi 24 octobre 20h30
 - Subventions : elles seront attribuées lors du conseil municipal du 17 novembre
 - CCAS : Un loto a été organisé lors de la semaine bleue, le dimanche 11 octobre 2015 avec des lots à retirer chez les commerçants locaux. Un goûter a terminé la journée.
 - Repas des seniors du 5 décembre : 264 invitations ont été envoyées

7° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Site Communal** : Dans le cadre de la refonte du site communal, les offres retenues vont faire l'objet de questionnements supplémentaires pour finalisation de ce dossier pour la fin de l'année.
- **Propreté du village** : Amélioration constatée en particulier sur le bord du Doubs côté sud
- **Economie d'énergie** : La fourniture du gaz traitée dans le cadre d'un groupement par PMA, pour l'année 2016 est attribuée à EDF, avec un gain pour la commune de 11%

8°/ ETAT : Relèvement des seuils des marchés publics à compter du 1^{er} novembre 2015

- De 15 000 à 25 000 € pour les pouvoirs adjudicateurs
- De 20 000 à 25 000 € pour les entités adjudicatrices

9° PMA : Dans le cadre de l'évolution de la compétence communautaire concernant les feux tricolores, la charge concernant les feux tricolores de la commune serait transférée à PMA, moyennant la somme de 9 493 €.

10° INFORMATIONS DIVERSES

- Elections régionales les 6 et 13 décembre 2015
- Visite du député Frédéric BARBIER le 5 novembre à 16h en mairie
- Sapins : compte tenu d'un manque d'arbres et des restrictions de budget, il n'y aura pas de distribution de sapins en cette fin d'année pour les commerçants.